

AU SOMMAIRE

- **Règlementation du stationnement et de la circulation les 13 et 21 juin prochain**
 - **Fermeture de certaines déchetterie les 10 et 11 juin prochains**
-



13 juin - Représentation de théâtre:

Il sera interdit de stationner sur la **place de la liberté le long du réfectoire** entre 18h et 20h, et la circulation des véhicules sera interdite dans la rue du bout du monde entre 19h30 et 20h30.

21 juin - Fête de la musique :

Interdiction de stationner sur la **place de la Liberté** entre 14h00 et minuit.

10 et 11 juin : fermetures exceptionnelles de certaines déchèteries

En raison d'une formation du personnel, plusieurs déchèteries du Syndicat Centre Hérault seront exceptionnellement fermées les 10 et 11 juin.

Le mercredi 10 juin, les déchèteries de Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Octon seront fermées toute la journée. Les usagers sont invités à se rendre dans les autres déchèteries du Syndicat Centre Hérault : Gignac, Lodève, Aspiran, Montarnaud et Le Caylar, ouvertes aux horaires habituels, de 7 h à 13 h 45.

Le jeudi 11 juin, les déchèteries de Clermont-l'Hérault, Le Pouget, Montarnaud et Montpeyroux seront fermées toute la journée. Les usagers sont invités à se rendre dans les autres déchèteries du Syndicat Centre Hérault : Gignac, Lodève et Aspiran, ouvertes aux horaires habituels, de 7 h à 13 h 45.

Le Syndicat Centre Hérault remercie les usagers de leur compréhension et les prie de l'excuser pour la gêne occasionnée.

Avant tout déplacement, le Syndicat Centre Hérault recommande de consulter sa page Facebook ou son site internet (www.syndicat-centre-herault.org), régulièrement mis à jour.

Le Syndicat Centre Hérault s'excuse auprès des usagers pour la gêne occasionnée.



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Sent with

Brevo